

ÇA S'EST PASSÉ PRÈS DE CHEZ VOUS !

“

TRACTER AVEC UNE GOLFETTE N'EST PAS UN LONG FLEUVE TRANQUILLE

Au troisième jour consécutif d'un stage de perfectionnement, j'organise la journée et je passe en instruction de début. Il fait beau et le nombre d'élèves est supérieur à ce qui était prévu (7 au lieu de 4). Je réduis la durée des vols de façon à ce que chacun fasse au moins 30 minutes de vol. À la fin de la 6ème rotation comme l'élève a géré la finale le posé est un peu long. Une golfette vient nous récupérer pour ramener le K21 au starter, l'élève tient l'aile. Pour gagner du temps, le conducteur va un peu vite. Je suis en retrait d'environ 40 m, car ça va un peu vite pour mes jambes de 59 ans.

Fin de journée, manque d'attention et confiance dans les 2 jeunes, je ne surveille pas l'attelage golfette + ASK 21.



La golfette prend une trajectoire tendue pour gagner du temps et passe trop près des balises.

J'entends l'élève à l'aile dire "Hé doucement" environ 20 secondes avant que le planeur monte sur une balise de piste.

Conséquences : la peinture est éraflée sur 45 cm et un enfoncement de 15 cm est constaté sur le fuselage. Le démontage du baquet confirme l'avarie.

Conséquence secondaire : plusieurs dizaines d'heures de travail à prévoir pour réparer les dégâts.

”

QUE PEUT-ON RETENIR ?

- Le planeur a été endommagé lors d'un déplacement au sol, un scénario malheureusement courant : lors de la sortie/rentree dans le hangar, de la mise en piste, de la récupération après l'atterrissage, ou lors des déplacements des véhicules autour des planeurs.
- L'incident survient souvent à cause de la précipitation.
- L'organisation de la journée (nombre d'élèves) a peut-être généré une pression pour faire voler tout le monde, ainsi qu'une fatigue entraînant une baisse de vigilance.
- L'indisponibilité du planeur peut également perturber l'organisation d'un stage ou des journées de vol.

QUE PEUT-ON FAIRE ?

- Former les conducteurs de golfettes aux vitesses et trajectoires à utiliser pour tracter un ou plusieurs planeurs. Le terrain de vol à voile n'est pas le lieu pour découvrir les joies de la conduite.
- L'organisation des journées de vol et des stages doit prendre en compte la charge de travail des instructeurs présents.
- L'équipe pédagogique du club peut mettre en place une limite quant au nombre raisonnable de stagiaires qu'un instructeur pourra faire voler dans la journée. Il faudra accepter et faire accepter que dans certains cas tous les pilotes et élèves présents ne pourront pas voler.